

## **Renseignements pratiques**

### **Formation « Les contraintes du parolier » à Vinsobres**

Organisateur du stage : **Association 4A**

Dates du stage : **du 25 au 29 octobre 2021 (35 heures)**

Lieu : **La Bohème** / Lieu de résidence artistique en Drôme Provençale

Adresse : Association 4A / La Bohème, Les Parizots, 26110 Vinsobres

Contact : **Neige Berrached** / **04.75.26.00.21** / [asso-4a@orange.fr](mailto:asso-4a@orange.fr)

Site Internet : [www.asso-4a.com](http://www.asso-4a.com)

Formateur : **Frédéric Kocourek (Auteur)**

Nombre de participants au stage (**6 minimum / 10 maximum**)

(Paroliers de la chanson, auteurs de l'écrit, des arts dramatique, de l'audiovisuel...)

Coût pédagogique du stage : **1503 euros + 50 € de frais d'inscription.**

Hébergements et repas sur place à des conditions très avantageuses, ***nous consulter.***

***Amenez votre ordinateur portable et votre casque audio personnel, le reste est fourni sur place.***

#### **Possibilités de Financements :**

- Si vous êtes auteur ou compositeur éligible à l'Afdas des Artistes-Auteurs, prise en charge par l'Afdas du coût pédagogique en demande individuelle + remboursement de vos frais de transport + frais journaliers forfaitaires de 40 € environ pour votre hébergement et vos repas si le lieu de stage est à plus de 50 km de votre domicile). Les demandes se font en ligne sur [www.afdas.com](http://www.afdas.com)
- Si vous êtes artiste-interprète ou technicien et éligible à l'Afdas intermittents du spectacle, vous pouvez faire une demande individuelle auprès de l'Afdas. (Prise en charge du coût pédagogique + remboursement des frais aux conditions intermittents) Les demandes se font en ligne sur [www.afdas.com](http://www.afdas.com)
- Si vous êtes auteur et/ou compositeur inscrit à la Sacem mais non éligibles aux financements de l'Afdas, consultez-nous car d'autres moyens de prise en charge totale ou partielle existent que nous pouvons mobiliser pour vous.